

---

## BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

JANVIER – MARS 2011

---

Pour plus d'information : Didem BORA : [bora@tusiad.org](mailto:bora@tusiad.org)  
Pour les derniers numéros : [Cliquez ici](#)

**TUSIAD EST MEMBRE DE BUSINESSEUROPE – CONFEDERATION DES ENTREPRISES EUROPEENNES**

**Secrétariat Général:** Meşrutiyet Cad. No: 46 Tepebaşı 34420 İstanbul – Turquie

**Ankara:** Iran Cad. No: 39/4 Gaziosmanpaşa 06700 Ankara – Turquie

**Bruxelles:** 13, Avenue des Gaulois, 1040 Brussels – Belgique

**Washington D.C. :** 1250 24th Street, N.W., Suite Nr. 300, Washington D.C. 20037 - USA

**Berlin:** Märkisches Ufer, 28 Berlin 10179 Allemagne

**Paris:** 33, Rue de Galilée 75116 Paris – France

**Pekin :** Beijing Lufthansa Centre, Office C-319, Beijing 100025, P. R. Chine

**Téléphone:** +90 (212) 249 19 29 **Fax:** +90 (212) 249 13 50

**Téléphone:** +90 (312) 468 10 11 **Fax:** +90 (312) 428 86 76

**Téléphone:** +32 (2) 736 40 47 **Fax:** +32 (2) 736 3993

**Téléphone:** +1 (202) 776 77 70 **Fax:** +1 (202) 776 77 71

**Téléphone:** +49 (30) 288 786 300 **Fax:** +49(30) 288 786 399

**Téléphone:** +33 (1) 44 43 55 35 **Fax:** +33 (1) 44 43 55 46

**Téléphone:** +86 (10) 6462 2066 **Fax:** +86 (10) 6462 3206

**e-mail:** [tusiad@tusiad.org](mailto:tusiad@tusiad.org)

**e-mail:** [ankoffice@tusiad.org](mailto:ankoffice@tusiad.org)

**e-mail:** [bxloffice@tusiad.org](mailto:bxloffice@tusiad.org)

**e-mail:** [usoffice@tusiad.us](mailto:usoffice@tusiad.us)

**e-mail:** [berlinoffice@tusiad.org](mailto:berlinoffice@tusiad.org)

**e-mail:** [parisoffice@tusiad.org](mailto:parisoffice@tusiad.org)

**e-mail:** [tusiad.china@euccc.com.cn](mailto:tusiad.china@euccc.com.cn)

## SOMMAIRE

<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.....</b>	<b>4</b>
• <i>Point de presse conjoint du président de la république française Nicolas Sarkozy avec le président de la république turque Abdullah Gül – Ankara, 25 février .....</i>	<i>4</i>
• <i>Déclaration conjointe du président de la république française Nicolas Sarkozy et du premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan, sur le G20 - Ankara, 25 février.....</i>	<i>11</i>
• <i>Point de presse conjointe du Président de la République française Nicolas Sarkozy et du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan, sur le G20, Ankara, 25 février .....</i>	<i>13</i>
<b>ASSEMBLEE NATIONALE .....</b>	<b>15</b>
• <i>Intervention de Jean-Marc Ayrault (SRC)* lors du débat sur les rapports entre la France et le continent africain (Turquie/Méditerranée) – 2 mars.....</i>	<i>15</i>
<b>COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE .....</b>	<b>16</b>
• <i>Extraits de l'intervention de l'[ancien] ministre de la défense et des anciens combattants Alain Juppé* pendant l'audition conjointe avec la Commission de la défense nationale et des forces armées sur les évolutions et perspectives de la défense européenne - 16 février.....</i>	<i>16</i>
• <i>Extraits du rapport d'information sur l'activité de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au cours de la première partie de sa session ordinaire de 2011 : Interventions du président de la république turque Abdullah Gül et du ministre turc des affaires étrangères Ahmet Davutoğlu – 4 mars.....</i>	<i>16</i>
<b>QUESTIONS AU GOUVERNEMENT.....</b>	<b>25</b>
• <i>Extraits de la réponse du ministre chargé des affaires européennes Laurent Wauquiez à une question écrite de l'Assemblée Nationale sur l'élargissement de l'Union Européenne – 1 mars.....</i>	<i>25</i>
• <i>Question de Michel Terrot (UMP)* sur la position de la France sur l'élargissement de l'Union Européenne – 20 juillet &amp; Réponse du ministre chargé des affaires européennes Laurent Wauquiez – 22 février.....</i>	<i>25</i>
<b>SENAT .....</b>	<b>27</b>
• <i>Intervention de Robert del Picchia (UMP) sur l'adhésion de la Turquie à l'UE – 18 janvier.....</i>	<i>27</i>
<b>COMMISSION DES AFFAIRES ETARNGERES ET DE LA DEFENSE DU SENAT .....</b>	<b>28</b>
• <i>Audition de Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur, sur la situation en Tunisie (rôle de la Turquie dans la région) – 16 février.....</i>	<i>28</i>
• <i>Audition de l'[ancien] ministre français des affaires étrangères et européennes Michèle Alliot Marie* (rôle de la Turquie dans la région) – 17 février.....</i>	<i>29</i>
• <i>Audition de Sophie Pommier, consultante, chargée de cours à l'IEP de Paris, sur la situation en Égypte (rôle de la Turquie dans la région) – 16 février.....</i>	<i>29</i>
• <i>Extraits de l'audition de Jean-Michel Casa, directeur de l'Union européenne au ministère des affaires étrangères et européennes, sur l'élargissement de l'Union européenne et politique de voisinage – 27 janvier... </i>	<i>29</i>
<b>MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES .....</b>	<b>31</b>
• <i>Point de presse sur la liberté de presse en Turquie – 4 mars.....</i>	<i>31</i>
<b>ENTRETIENS ET DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES ET TURQUES DANS LES MEDIAS .....</b>	<b>32</b>

- *Entretien du président de la république française Nicolas Sarkozy avec Mehmet Ali Birand, chroniqueur du quotidien turc Posta – 25 février.....* 32
- *Entretien du ministre chargé des affaires européennes Laurent Wauquiez avec la radio française RMC sur l'immigration et le contrôle des frontières – 28 janvier.....* 35
- *Divers déclarations des hommes politique turcs et français à l'occasion de la visite de Nicolas Sarkozy en Turquie le 25 février.....* 36

**AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE.....** 37

- *La remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Necati Utkan, ancien ambassadeur, président turc du Comité mixte d'organisation de la Saison de la Turquie en France – 17 février.....* 37
- *La remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Gülsün Bilgehan, vice-présidente du CHP (parti républicain du peuple) – 15 février.....* 37

---

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

---

### **Point de presse conjoint du président de la république française Nicolas Sarkozy avec le président de la république turque Abdullah Gül – Ankara, 25 février**

« **ABDULLAH GUL** : Mesdames et Messieurs les éminents membres de la presse, nous avons accueilli le Président de la République française, Nicolas SARKOZY, qui est venu pour une visite de travail dans notre pays. Nous avons eu un entretien très fructueux, d'abord en tête à tête et, ensuite avec nos délégations.

La France est un pays avec lequel nous avons des relations historiques qui remontent à cinq siècles, une amie de la Turquie. C'est un grand pays enraciné. La Turquie a toujours accordé une grande importance à ses relations avec la France et elle est parfaitement consciente du rôle moteur que la France joue en Europe. Dans ce cadre, nous sommes déterminés à développer, à renforcer encore plus les relations entre la France et la Turquie. Nous sommes tout à fait déterminés.

Le Président SARKOZY réalise cette visite en tant que Président du G20. Nous en avons parlé ensemble. Aucun président de la République française ne s'est rendu en Turquie en visite d'Etat depuis 1992. C'est pourquoi que je lui ai dit que nous aimerions le recevoir aussi en visite d'Etat et M. le Président a dit qu'il avait envie également de venir en visite d'Etat. Nous serions très heureux de l'accueillir à cette occasion aussi.

La Turquie et la France sont deux pays à la fois européens et méditerranéens. Nous avons donc beaucoup d'intérêts communs, nous avons beaucoup de sujets communs à aborder. Dans cet entretien, nous avons débattu ensemble, de façon très large et en toute sincérité, de toute une série de sujets qui relèvent de nos intérêts communs. Nous avons parlé de nos convergences comme nous avons parlé en toute franchise de nos divergences.

Quand on regarde nos relations bilatérales, nous voyons avant tout à quel point elles sont enracinées dans le passé, depuis François 1er et Soliman le Magnifique. Cette alliance nous a menés jusqu'à aujourd'hui, elle se poursuit et va se poursuivre, j'en suis persuadé.

Nous sommes également ensemble au sein de l'OTAN, nos échanges économiques ont atteint 12 milliards d'euros et nous savons que le potentiel va bien au-delà de ce qui existe aujourd'hui. Il y a, à l'heure actuelle, à peu près 2 000 entreprises françaises qui sont actives en Turquie et je suis persuadé que nos relations économiques vont encore progresser.

Le Président SARKOZY a ouvert plusieurs sujets importants en tant que Président du G20, sur la nécessité de remettre sur ses rails le système économique mondial, de manière à éviter les crises financières économiques à répétition ; il a pensé à certaines mesures dans ce domaine. Nous

sommes tout à fait d'accord avec lui sur ce sujet et nous lui apportons notre soutien pour le G20 de Cannes. Nous accordons beaucoup d'importance aux travaux qui sont fait dans ce domaine.

Une des dimensions très importantes de notre entretien était, bien entendu, nos opinions sur l'Union européenne. Comme vous le savez, la Turquie mène depuis 2004-2005 des négociations d'adhésion à l'Union européenne. C'est une stratégie d'Etat de la Turquie et notre attente, c'est le respect des engagements donnés, la règle du pacta sunt servanda. Toute l'Union européenne nous a donnés des promesses et nous souhaitons que ces promesses soient tenues et qu'elles nous permettent d'achever avec succès le processus de négociation. Une fois que ce processus de négociation sera achevé, il est clair que certains membres de l'Union, la France ou l'Autriche, ont déjà décidé de faire des référendums au sujet de l'adhésion de la Turquie. Bien entendu, nous respecterons la décision de ces pays le jour venu, mais nous souhaitons que tout le monde nous aide à faire fonctionner ce processus de négociation. J'ai fait part de notre attente au Président SARKOZY et je lui ai dit à quel point c'est l'un des sujets les plus sensibles pour la population de Turquie. Et que notre attente était que ce processus de négociation ne soit pas bloqué de façon artificielle. C'est ce que je lui ai dit, et je dis cela pour toute l'Union, bien sûr, pas simplement pour la France.

Par ailleurs, nous avons également abordé d'autres sujets, comme les derniers développements au Moyen-Orient qui sont extrêmement importants. Nous sommes également des pays méditerranéens et ce qui se passe sur l'autre rive de la Méditerranée nous intéresse de très près. Nous souhaitons que ces pays puissent atteindre la quiétude le plus rapidement possible, la démocratie, l'État de droit, le respect des droits et des libertés fondamentales et qu'il n'y ait aucun chaos dans cette région. Nous souhaitons que ce processus de changement puisse s'achever avec succès dans l'ensemble de cette région. Nous avons partagé nos points de vue là-dessus et sur tous ces sujets, entre la France et la Turquie, il y a beaucoup de choses que nous pourrons faire ensemble. C'est ce que nous avons constaté.

Je remercie le Président SARKOZY pour nous avoir également parlé en toute franchise et nous en avons fait de même et j'espère que, comme je l'ai dit au début, nous l'accueillerons pour une visite d'Etat plus importante à une date de sa convenance. Encore une fois, bienvenue Président SARKOZY.

**[NICOLAS SARKOZY]** : Merci, Monsieur le Président GÜL. Je voudrais dire combien je suis heureux d'être en Turquie à l'invitation du Président GÜL qui est un homme que j'apprécie, avec qui j'ai souvent eu l'occasion de débattre et que j'avais eu le grand plaisir de recevoir en France ; et qui est un homme d'expérience, un homme de grande sagesse et en même temps un homme de conviction.

Il n'y avait donc pas eu de président français en Turquie depuis 1992. Dix-neuf années, c'est trop long. Et je suis très heureux d'être celui qui met un terme à cette parenthèse de dix-neuf années sans visite. J'ai répondu à l'invitation du Président GÜL pour cette visite de travail pour deux raisons. La première, c'est que je crois très profondément et depuis longtemps au rôle essentiel de la Turquie sur la scène internationale ; rôle qui est dû à l'importance et à l'ancienneté de son histoire, de la civilisation, les valeurs qu'elle porte, et à la situation géographique particulière qui lui permet d'être un pont entre l'Orient et l'Occident. Le monde a besoin pour sa stabilité d'une Turquie qui prend des initiatives.

J'ajoute qu'en tant que président du G20, il est très important pour la France de pouvoir avoir le soutien de la Turquie sur des sujets aussi difficiles, aussi urgents et aussi complexes que la réforme du système monétaire international qui concerne la Turquie, notamment sur l'afflux des capitaux et leur rôle potentiellement déstabilisant ; et deuxièmement, sur la régulation du prix des matières premières, qui est un sujet essentiel pour la Turquie, qui n'a pas de ressources énergétiques propres et qui est une grande puissance agricole. Ce qui explique, et je l'en remercie, la présence à mes côtés de Bruno LE MAIRE qui joue un rôle essentiel dans le cadre du G20 sur la question de la régulation du prix des matières premières. La Turquie a un rôle essentiel à jouer et ce voyage pour moi est extrêmement important.

J'ajoute que le Président GÜL m'a dit qu'il souhaitait que je vienne en visite d'Etat et je lui ai indiqué que, non seulement j'étais d'accord, mais enthousiaste ; spécialement si cette visite d'Etat pouvait nous conduire à Istanbul qui est sans doute l'un des plus belles villes qu'il m'est été donné de visiter depuis que je suis en âge de voyager, et j'y suis venu très régulièrement. Si nous pouvions d'ailleurs organiser cette visite d'Etat dans le courant de l'année 2011, cher Président GÜL, se serait pour moi un honneur.

J'en profite d'ailleurs pour dire à mes amis Turcs que, dans le cadre de la présidence du G20, j'ai réservé des visites de travail aux membres les plus importants du G20 : je suis allé déjeuner à Washington pour discuter avec le Président OBAMA ; j'aurai l'occasion de passer une journée de travail dans le cadre du séminaire sur la réforme du système monétaire international à [Nankin] en Chine ; et c'était bien normal que je vienne passer cette journée de travail avec mes amis Turcs, compte tenu de l'importance de la Turquie dans le processus que nous sommes en train d'engager. J'ajoute que j'ai proposé au Président GÜL -- et je le confirmerai naturellement au Premier ministre ERDOGAN -- que la présidence française serait très heureuse que l'on puisse organiser un séminaire au mois d'avril en Turquie, en accord avec nos amis russes qui jouent un rôle essentiel sur le sujet sur la question de la régulation du prix des matières premières. J'ai cru comprendre que le Président y était favorable. On pourrait parfaitement imaginer une co-animation turque et française. Ce serait un élément décisif, parce que le soutien de la Turquie sur cette question absolument essentielle -- dont je reste convaincu que l'urgence de sa résolution est posée si l'on ne veut pas des émeutes de la faim ou une déstabilisation de la reprise économique -- ,ce serait un rendez-vous important. On aurait donc un séminaire en Chine au mois de mars sur le système monétaire international et si, mes amis Turcs l'acceptaient, un séminaire de travail au niveau ministériel sur la régulation du prix des matières premières en Turquie.

J'ai également dit au Président GÜL combien nous étions prêts à gérer la présidence française du G20 en partenariat avec eux et par ailleurs à les aider dans le cadre des ambitions légitimes qui sont celles de la Turquie pour jouer un rôle international, notamment dans l'enceinte du G20, dont nous partageons la conviction tous les deux que c'est une enceinte incontournable aujourd'hui.

Nous avons également parlé du nucléaire. J'ai dit la disponibilité de la France pour avoir un partenariat sans limite avec la Turquie sur le nucléaire, ce qui est une façon d'ailleurs de témoigner de notre confiance dans la démocratie turque, dans la stabilité de la société turque et dans le potentiel de l'économie turque.

Nous avons également parlé des questions comme la lutte contre le terrorisme, où la démocratie française est clairement aux côtés de la démocratie turque. Je pense notamment aux souffrances qui sont imposées à tant de victimes innocentes dans la lutte contre le terrorisme en Turquie.

Nous avons un point de désaccord bien connu qui a été rappelé par le Président GÜL, dont nous avons parlé en hommes d'Etat, c'est-à-dire en essayant de comprendre les lignes rouges des uns et des autres pour essayer de trouver des voies d'avenir qui ne conduisent ni à la déstabilisation de l'Europe, ni à l'humiliation d'une société turque sur le chemin de la modernisation. Il convient de ne pas dramatiser les choses. C'est bien connu, chacun a expliqué sa position à l'autre. On ne doit pas nous empêcher d'avoir des rapports importants et surtout de continuer à travailler pour voir comment on peut trouver les voies pour l'avenir qui permettent à la Turquie de cheminer vers sa modernité et qui permettent à l'union politique européenne de conduire un travail déjà bien compliqué dans les circonstances actuelles.

C'était donc un entretien très riche. Je remercie le Président GÜL, très libre et nous avons bien conscience que tout ce que nous pourrions faire pour rapprocher nos peuples et nos sociétés eh bien il nous faudra le mettre en place et je remercie le Président GÜL de ce déjeuner excellent même s'il est vrai -- j'ai fait très attention au moment du dessert -- c'est une information que je porte à la connaissance de la presse internationale qui, j'en suis sûr, sinon aurait douté de l'importance de notre rencontre, presque trois heures de discussions qui ont été très utiles et très riches de mon point de vue.

**QUESTION :** Ma question s'adresse au Président SARKOZY. Au Moyen-Orient il y a des développements historiques qui ont une influence sur l'équilibre mondial mais nous constatons que l'Union européenne n'a aucune influence pour orienter ces changements. En revanche, la Turquie défend les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme qui sont aussi les valeurs européennes. La Turquie est une source d'inspirations, voire même un modèle pour cela et dans cette situation là, au sein de l'Union européenne, seule la France continue à s'opposer à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Ne pensez-vous pas que c'est un manque de vision stratégique et une grande contradiction ?

**[NICOLAS SARKOZY]** -- Je vous remercie pour cette question extrêmement modérée. Je félicite le Président GÜL d'avoir des journalistes tellement empreint de confiance dans l'avenir de la société turque. J'aimerais tellement que cela soit parfois le cas en France aussi. Vous êtes donc une incondionnelle de la Turquie, je vous en félicite et je dis aux journalistes français que l'on peut être journaliste et en même temps être incondionnel de son pays, qu'il ne faut pas confondre avec le Président en place. J'ai trouvé votre intervention éminemment sympathique de ce point de vue là.

Quand vous dites que la France est le seul pays d'Europe à avoir cette position, je pense que vous êtes prise dans votre enthousiasme et que vous savez parfaitement que ce n'est pas exact. Je ne reviendrai pas dans le détail de la position que j'ai eue à exprimer. Je pense qu'entre, le « tout adhésion » et l'association dont les Turcs ont eu l'occasion de dire à plusieurs reprises qu'ils ne voulaient pas, il y a un chemin d'équilibre que l'on peut trouver si on regarde cette question avec le souci de l'apaisement et de la vision, pour reprendre votre expression.

Pour le reste sur le Moyen-Orient, j'ai bien noté votre intervention selon laquelle seule la Turquie portait des valeurs de démocratie -- ce qui n'est pas le cas de l'Europe ; on se demande d'ailleurs

pourquoi vous êtes si enthousiaste pour y adhérer, Madame, si vous pensez vraiment cela de l'Europe, il y aurait un petit poil de contradiction.

Ce qui se passe au Moyen-Orient, en revanche, vous avez raison, est extraordinairement important et doit être pris avec le plus grand sérieux. Mais je parle dans un pays où le nationalisme signifie quelque chose, où le patriotisme signifie quelque chose, où la fierté nationale signifie quelque chose. Je connais bien la Turquie et pas un seul Turc n'accepterait que de l'extérieur, on décide pour son propre pays ce que doit être l'avenir de son pays, pas un seul. C'est une réalité turque qui ressemble d'ailleurs à une réalité française.

Ce qui se passe au Moyen-Orient appartient d'abord aux peuples du Moyen-Orient. Est qu'est-ce qui s'est passé au Moyen-Orient ? Une chose extraordinaire, c'est que les peuples arabes ont décidé, sans violence, pacifiquement, de prendre leurs destins en main. C'est la nouveauté et rien, Madame, n'était possible sans cette décision des peuples arabes de prendre leur destin en main. Que voulez-vous que nos vieilles démocraties, au sens de l'Histoire, et même que la Turquie fassent si le peuple égyptien, si le peuple tunisien ne sont pas décidés à prendre leur destin en main ? Voulez-vous que vous, les Turcs, vous décidiez à la place des Egyptiens ? Nous les Français à la place des Tunisiens ? Qui l'aurait compris ?

La très grande nouvelle, c'est que ces peuples aspirent à la démocratie, au progrès social, au progrès économique. Tout doit être fait pour les aider et j'ai bien conscience que c'est une responsabilité commune que nous partageons, Europe et Turquie, parce que nous appartenons au bassin méditerranéen, parce qu'il n'y a pas simplement que l'Europe, la Turquie, il y a le bassin méditerranéen que nous avons en partage ; et sans doute il est venu le temps de refonder et de repenser la vision que j'avais de l'Union pour la Méditerranée. L'intuition que l'Union pour la Méditerranée est essentielle reste la même, mais l'Union pour la Méditerranéen, on ne peut pas la construire de la même façon avec la rue arabe qui manifeste pour la démocratie, alors que jusqu'à présent et depuis la guerre on avait plutôt des régimes autoritaires, avec lesquels nous avons des rapports parce qu'ils étaient laïcs et parce qu'il n'y avait pas d'autre solution, d'alternative crédible. Aujourd'hui, il y a cette alternative et je demanderai un Conseil européen sur cette question-là, de l'Union pour la Méditerranée et de l'avenir des relations de l'Europe et des pays du Moyen-Orient, c'est un sujet extrêmement complexe, difficile mais qu'il faut affronter en ayant la perspective de l'avenir.

De ce point de vue, Madame, oui, oui, c'est sans doute un tournant historique, que personne dans le monde n'avait prévu, mais qui arrive à un moment -- début du XXIème siècle -- où il faut que nous en prenions compte et que nous adaptions la nouvelle réalité géopolitique.

**QUESTION** -- Apparemment sur le dossier de la Libye qui est un drame en ce moment, la France et la Turquie ne sont pas forcément sur la même longueur d'onde. La France prône des sanctions, la Turquie est plus réticente. Je voudrais savoir si vous avez parlé de ce sujet de la Libye et si aussi à un moment donné une intervention militaire ne sera pas envisageable pour stopper KADHAFI, pour arrêter les massacres ? Merci.

**ABDULLAH GÜL** -- Dans tout la région, il y a un changement tout à fait radical qui est en cours et ce changement, ce que les leaders n'ont pas pu faire en fait, ce sont les peuples qui sont en train de le faire. L'instauration des droits et libertés fondamentales dans les régions où il y a eu une grande pression sur ces libertés et droits fondamentaux. C'est le peuple qui prend le relais, puisque

les leaders ne peuvent pas faire la réforme dans leur propre pays, ne peuvent pas porter leur pays en élevant les normes démocratiques, de droit et économiques de leurs pays, alors ce genre de réactions deviennent inévitables.

Que ce soit en Égypte, en Tunisie ou aujourd'hui en Libye, nous suivons tout cela de très près et nous le suivions déjà de très près auparavant. Nous nous posons des questions sur ce qui pouvait se passer dans ces pays-là et malheureusement en Libye, il y a beaucoup de pertes humaines et cela nous attriste tous très profondément, nous sommes très sensibles à ce sujet. Il n'est pas question que dans le monde actuel, il puisse se passer des pertes de ce genre, que nous ne pouvons pas accepter, que l'humanité ne peut pas accepter. Il ne faut pas le permettre.

Nous avons toujours nos contacts en ce domaine avec les dirigeants libyens actuels, nous leur parlons en permanence là-dessus et en tant que Turquie, nous exprimons toute notre sensibilité sur ce sujet. Nous espérons qu'on arrêtera les pertes de vies humaines, qu'on y mettra fin et que finalement, comme les peuples le souhaitent, il y aura de nouvelles régulations transparentes, démocratiques. La Turquie y accorde beaucoup d'importance, c'est un principe en fait pour l'ensemble de la région, chacun doit mettre de l'ordre chez soi, chacun doit faire des réformes économiques, politiques, démocratiques en profondeur dans son propre pays et si on ne le fait pas, eh bien ce genre de situation deviendra inévitable. Nous leur avons déjà dit cela auparavant, il y a longtemps. Nous n'avons pas cessé de le dire.

En tant que pays musulman enfin, en tant que pays dont la grande majorité de la population est musulmane, la Turquie est un pays qui pratique la démocratie, l'État de droit, qui a réalisé les critères politique de Copenhague, de l'Union européenne. Toute la région suit cela de très près. Finalement bien entendu, tout le monde se pose la question de savoir : « pourquoi nous n'avons pas cela chez nous aussi ? ». Tout le monde se pose ces questions.

La Libye, historiquement, est un pays dont nous sommes très proches et dont nous sommes amis, c'est pour cela que nous sommes très préoccupés par ce qui se passe là-bas. Nous suivons cela de très près. Nous avons beaucoup d'hommes d'affaires turcs et d'ouvriers turcs qui vivent en Libye. Jusqu'à maintenant, nous avons évacué très rapidement à peu près 10 000 d'entre eux, nous les avons sortis de Libye et nous accordons beaucoup d'importance à la sécurité de nos citoyens là-bas. Bien entendu la sécurité des citoyens de Libye, de tous les Libyens, c'est une question de toute première importance pour nous.

**[NICOLAS SARKOZY] :** Moi je ne suis pas sûr qu'il y a désaccord entre la Turquie et la France sur ce sujet. Chaque pays doit tenir compte de sa sensibilité et de son histoire et doit jouer un rôle complémentaire. C'est pareil sur l'Iran.

Je comprends la sensibilité turque sur la question libyenne. De notre côté, s'agissant de la France, notre position est claire : Monsieur KADHAFI doit partir. Les violences répétées, systématiques contre le peuple libyen sont inacceptables et feront l'objet d'enquêtes et de sanctions. J'ajoute que j'ai parlé de cette question, à sa demande, avec le Président OBAMA hier, en demandant une réunion du Conseil de sécurité sur la question libyenne, car il me semble qu'il faudra saisir la Cour pénale internationale, envoyer une commission d'enquête de l'ONU, prendre des sanctions individuelles et collectives pour ceux qui continueraient à collaborer avec Monsieur KADHAFI et engager, comme l'a suggéré le Président GÜL, un vaste plan humanitaire parce que la fuite massive des étrangers aujourd'hui en Libye vers la Tunisie et vers l'Égypte porte en germe des

risques de déstabilisation sur des pays qui n'en n'ont pas besoin, au moment de l'histoire de ces pays, en marche vers la construction de leur démocratie.

S'agissant d'interventions armées, vous savez à quel point la France considère avec énormément de prudence et de réserve toute tentative de cette nature. Il y aurait d'ailleurs une contradiction entre dire : « tous ces pays se libèrent parce que les peuples de ces pays demandent la liberté » et en même temps enclencher je ne sais quelle intervention qui n'aurait comme seul résultat que de créer de la crédibilité pour tous ceux qui, à l'intérieur, crie de manière folle au complot de l'étranger.

Voilà ce qu'est la position de la France. Je crois qu'elle est déterminée et qu'elle est par ailleurs raisonnable. C'est pour cela que le Conseil de sécurité doit se réunir et que le Conseil européen devra se réunir à une date, nous sommes en train d'en parler, pour poser les fondamentaux de notre politique vers le Moyen-Orient, dont j'accepte bien volontiers l'idée que ces fondamentaux ont bougé du fait de ce qui se passe, qui est tout à fait extraordinaire et qui ne doit être regardé avec crainte; la peur n'est pas une stratégie.

**QUESTION :** Je voudrais poser une question au président Nicolas SARKOZY sur la question de l'Union européenne. La décision par rapport à l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne a été décidée par vote unanime de tous les pays européens y compris la France. Votre prédécesseur, Jacques CHIRAC, a signé cet accord, mais en 2007 avec votre accession à la présidence de la République on ne tient plus compte en quelque sorte de cette décision et vous déclarez que la Turquie n'est pas européenne et ne pourra jamais devenir membre de l'Union européenne ; et vous maintenez cette attitude. Ma question n'est pas par rapport à votre attitude ; c'est en tant qu'État que la France a signé une décision, a apposé sa signature sur une décision. De ce point de vue-là, ne pensez-vous pas que cela porte atteinte à votre crédibilité et celle de l'Union européenne ? Qu'en pensez-vous ?

**[NICOLAS SARKOZY] :** Écoutez, vous me posez exactement la même question que votre consœur, de façon plus apaisée mais la même sur le fond. La décision qui avait été prise, c'est une décision de discussion en vue d'une adhésion. La discussion n'a pas été arrêtée et même sous présidence française deux chapitres ont été ouverts. J'ai toujours considéré que discuter, c'était utile ; et qu'il y avait un chemin entre une perspective d'adhésion, que nous sommes un certain nombre dans l'Union européenne à considérer comme non opportune, et la suppression de toute forme de discussion pour permettre de rapprocher la Turquie, pays immense, et l'Union européenne. C'est exactement ce qui se passe, exactement ce qui se passe. Je n'aurai garde d'ailleurs, en Turquie, de parler de la question chypriote et il y aurait bien du mal à trouver une déclaration de moi sur le sujet, qui sont autant d'éléments qui jalonnent ce processus.

Et je suis de ceux qui pensent que la façon la plus utile de sortir de ce qui risque d'être un jour une impasse, c'est d'essayer de discuter pour trouver les voix d'un compromis. Voilà la position qui est celle de la France. La France l'a toujours exprimée et je vois d'ailleurs avec plaisir qu'avec une position aussi franche et en même temps aussi respectueuse -- parce que lorsque l'on est franc, on est respectueux --, je viens en ami en Turquie et je reçois en ami, en France, le président turc. Je vois que dans d'autres circonstances, on pouvait avoir un discours plus facile, voire plus flatteur pour la société turque et -- si j'en juge par la date de la dernière visite du président de la République française, 1992, que le président GUL a rappelée -- s'abstenir de venir devant nos amis Turcs pour leur expliquer qu'elle était les tenants et les aboutissants de notre position.

Je pense qu'en venant, je fais progresser la compréhension entre nos deux sociétés et nos deux pays, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas des désaccords. Il y en a d'autres. Sur l'Iran, je considère que la Turquie a un rôle extrêmement important à jouer dans son dialogue avec l'Iran. La Turquie est réservée sur les sanctions, nous sommes pour les sanctions, ce n'est pas un drame, cela ne doit pas nous empêcher de parler. Et la Turquie, qui a un rôle essentiel sur le plan international à jouer, doit comprendre que dans ce rôle, elle a des convictions qui doivent être respectées et que, dans le même temps, un certain nombre de ses partenaires, ce qui n'est pas un drame, n'ont pas tout à fait la même position. C'est cela, un grand pays et la Turquie est un grand pays.

Mais pour que l'on comprenne cela, faut-il encore que des dirigeants comme moi -- et comme je le fais aujourd'hui, et avec la délégation que je conduis --, aient le courage de venir pour expliquer posément, simplement, les données d'un problème. Vous avez des lignes rouges dans votre pays, je les comprends, j'essaie de les intégrer. Il y a une ligne rouge aussi dans mon pays. Vous avez une opinion publique dans votre pays, j'en ai une aussi. Cela ne veut pas dire que nous avons raison, cela veut dire qu'il faut discuter pour trouver les voies d'un compromis. C'est cela qui est important. (...) »

## **Déclaration conjointe du président de la république française Nicolas Sarkozy et du premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan, sur le G20 - Ankara, 25 février**

1. La France et la Turquie sont déterminées à travailler ensemble dans le cadre du G20 en vue d'assurer une croissance forte, durable et équilibrée et d'augmenter l'emploi.
2. La Turquie soutient pleinement les grandes lignes du programme de la présidence française du G20 et les travaux en cours en vue du sommet de Cannes des 3 et 4 novembre.
3. La France et la Turquie se sont engagées à travailler ensemble en vue de réduire les grands déséquilibres persistants au niveau mondial et d'assurer une croissance plus forte et plus stable. Dans ce contexte, les deux pays réaffirment la poursuite de leurs efforts en faveur de la coordination et de l'évaluation mutuelles des politiques économiques et financières.
4. La France et la Turquie ont salué les progrès réalisés concernant les régulations financières dans le cadre du G20 et ont souligné l'importance d'une mise en œuvre complète des décisions prises dans ce domaine par l'ensemble des pays du G20. La France et la Turquie ont réaffirmé la nécessité d'une régulation sans faille du système financier afin de prévenir les crises.
5. La France et la Turquie ont souligné l'importance de la réforme du système monétaire international afin de renforcer ce système et de réduire la volatilité et l'instabilité. Dans ce contexte, les deux pays ont affirmé qu'ils soutiennent le développement de filets de sécurité financière mondiaux pour faire face à la volatilité dans le système monétaire international. La France et la Turquie ont réaffirmé leur rejet de toutes les formes de protectionnisme.
6. Face à la montée des prix des matières premières, la France et la Turquie se félicitent que la question d'une meilleure régulation et d'une meilleure surveillance des marchés énergétiques et des marchés des produits agricoles soit désormais traitée dans le cadre du G20. La France et la Turquie ont fait part de leur souhait que le G20 marque des progrès notables en matière de

régulation, en particulier des marchés financiers et des matières premières, de transparence accrue des marchés physiques et de renforcement de la sécurité alimentaire.

**7.** La France et la Turquie ont renouvelé leur soutien à l'approche du G20 concernant le commerce et ont souligné l'importance de veiller à ce que les négociations de Doha aboutissent le plus tôt possible à un résultat global, équilibré et fructueux.

**8.** La France et la Turquie se sont félicitées de l'adoption lors du Sommet du G20 à Séoul d'un Plan d'action pluriannuel (PAP) sur le développement qui marque une étape importante dans le domaine du développement.

**9.** La France et la Turquie ont souligné l'importance de la sécurité alimentaire et des infrastructures pour le développement et rappelé la valeur ajoutée que le G20 peut apporter dans ce domaine.

**10.** La France et la Turquie déclarent qu'elles renforceront le partage d'informations relatives au financement du développement et de la lutte contre le changement climatique, en particulier s'agissant des financements innovants, nécessaires pour faire face à ces défis, en complément de l'aide publique au développement traditionnelle.

**11.** La France et la Turquie saluent les progrès réalisés dans les réformes du FMI et de la Banque mondiale. Elles appellent l'ensemble des membres du G20 à approuver sans délai les réformes de 2010 concernant les quotes-parts et la gouvernance et à œuvrer en vue de la mise en application rapide de ces réformes. Les deux pays appellent de leurs vœux la poursuite des réformes afin que le système économique mondial soit mieux gouverné et qu'il soit rendu plus efficace, plus représentatif et plus conforme aux nécessités du XXI<sup>e</sup> siècle.

**12.** La France et la Turquie ont indiqué qu'elles considéraient important que le G20 conserve son efficacité.

**13.** La Turquie a réitéré son intention d'accueillir le sommet du G20 en 2014 et exprimé son souhait qu'une décision soit prise en ce sens lors du Sommet de Cannes.

**14.** La France et la Turquie se félicitent de la tenue, dans le cadre du calendrier de travail de 2011 et en complément des réunions des ministres de l'économie des pays du G20, d'une réunion des ministres de l'agriculture du G20 en juin et d'une réunion des ministres du travail et de l'emploi du G20 en septembre.

**15.** La France et la Turquie ont souligné l'importance de la promotion de l'emploi et des règles de l'Organisation internationale du Travail. Les deux pays se félicitent de l'organisation pour la première fois d'un sommet sur les questions sociales et de l'emploi en marge du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du G20 à Cannes.

**16.** Les deux parties ont manifesté leur soutien à la 4<sup>ème</sup> conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Istanbul du 9 au 13 mai 2011, et souhaitent que les conclusions de cette conférence contribuent au succès du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du G20 à Cannes.

## **Point de presse conjointe du Président de la République française Nicolas Sarkozy et du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan, sur le G20, Ankara, 25 février**

**ERDOGAN** - Chers amis de la presse, j'aimerais avant tout vous dire à quel point je suis heureux d'accueillir mon ami, Nicolas SARKOZY ; nous sommes très heureux d'accueillir pour la première fois depuis 19 ans un président de la République française en Turquie.

Il vient à titre de président du G20 et nous sommes nous-mêmes un pays du G20, c'est pour cela que nous sommes ensemble.

Nous avons eu un entretien très fructueux avec le président de la République. Nous allons aussi avoir un entretien en tête-à-tête et ensuite en délégation. Nous aurons l'occasion d'évoquer toutes les questions qui sont à l'ordre du jour du G20, mais également tout ce qui se passe dans notre région et des sujets touchant à l'Union européenne.

J'aurais aussi aimé l'accueillir en famille dans notre pays, mais Monsieur le Président a dit qu'il allait compenser cela bientôt et j'espère que nous pourrons combler cette lacune le plus rapidement possible. Parce que les relations entre la Turquie et la France se déroulent dans un champ très vaste. Ce sont deux pays qui sont membres de l'OTAN. Nous avons des relations très enracinées également dans le domaine du commerce. Nous pouvons avoir beaucoup de pas à faire ensemble vers l'avenir. La France a également des relations politiques très vastes avec la Turquie dans un processus qui vient des profondeurs de l'histoire de la Turquie et j'espère que nous pourrons continuer à progresser ensemble, à faire ensemble des pas solides et réalistes. Je pense en particulier que ce sera un pas important pour construire ensemble notre avenir commun. J'accorde beaucoup d'importance à cette visite pour ces raisons.

**SARKOZY** -- Je voudrais remercier le Premier ministre ERDOGAN pour son accueil. C'est un homme que je connais, que j'apprécie beaucoup, que je respecte. C'est un homme que j'ai eu l'occasion de rencontrer bien avant d'être président. C'est un homme courageux. C'est un homme qui porte en lui l'aspiration de la réforme. Et franchement, je me réjouis de travailler avec le Premier ministre ERDOGAN durant toute la présidence française du G20. Sur les deux grandes questions du système monétaire international et de la régulation du prix des matières premières, nous avons beaucoup de points d'accord et j'attache un grand prix au soutien et aux prises de position du Premier ministre ERDOGAN sur ces sujets.

Je suis heureux d'être en Turquie. La Turquie est un acteur absolument incontournable de la scène internationale. Je l'ai souvent dit au Premier ministre ERDOGAN. De par son histoire, de par sa puissance, de par sa démocratie, la Turquie peut beaucoup apporter à l'équilibre du monde. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours apprécié les efforts de la Turquie, notamment dans le dossier iranien. Cela ne veut pas dire que l'on est d'accord absolument sur tout sur cette question-là, mais je considère que la place et le positionnement de la Turquie peuvent aider à la paix.

Nous sommes pour les sanctions, la Turquie est réservée sur les sanctions. Mais, chacun à notre place, nous pouvons jouer un rôle et, dans ce nouveau monde au Moyen-Orient qui apparaît sous nos yeux, qui n'est pas arrivé à son terme, la position de la Turquie entre l'Orient et l'Occident est essentielle.



ASSOCIATION DES INDUSTRIES ET ENTREPRISES DE TURQUIE

BUREAU DE REPRESENTATION • PARIS

Enfin, la Turquie et la France, nous avons beaucoup à faire ensemble. Le potentiel est immense, les points d'accord sont très nombreux et quand il y a des points de désaccord, on en parle ensemble et on essaie de trouver des points de compromis.

Je veux terminer en disant une chose : c'est que, vraiment, pour moi, aller à Istanbul ce serait un bonheur. Je connais bien cette ville et franchement, la perspective d'une visite d'Etat, ici, ce serait un grand honneur et un grand bonheur. Je vais dire à mes amis Turcs que j'ai une réunion de travail aujourd'hui. Le Premier ministre a beaucoup de travail en Turquie, j'en ai beaucoup en France. Voilà, j'ai trouvé une occasion de venir à Istanbul, c'est l'insistance de nos amis Turcs. Vraiment, merci, c'est d'accord.

---

## ASSEMBLEE NATIONALE

---

### **Intervention de Jean-Marc Ayrault (SRC)\* lors du débat sur les rapports entre la France et le continent africain (Turquie/Méditerranée) – 2 mars**

**Jean-Marc Ayrault (SRC)\* :** « (...) Nos rapports avec la Turquie n'ont cessé de se dégrader. Le "Non à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne!" est devenu un leitmotiv, encore une fois, pour des raisons de politique intérieure. C'est oublier que c'était une grande nation, un grand pays, et une porte ouverte sur la Méditerranée.

S'agissant justement de la Méditerranée, le beau projet de nouer des liens avec les pays de la rive sud aurait pu être couronné de succès, s'il avait été porté autrement, en concertation avec nos partenaires de l'Union européenne, en particulier l'Allemagne. (...) »

\*SRC : Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

---

## COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

---

### **Extraits de l'intervention de l'[ancien] ministre de la défense et des anciens combattants Alain Juppé\* pendant l'audition conjointe avec la Commission de la défense nationale et des forces armées sur les évolutions et perspectives de la défense européenne - 16 février**

**Alain Juppé, [ancien] ministre de la défense et des anciens combattants :** « (...) On m'a interrogé sur le blocage lié au contentieux turco-chypriote. L'Union et l'Alliance ont toutes les deux marqué leur volonté de se rapprocher mais cette avancée se heurte au refus de la Turquie de sortir du cadre des accords de Berlin + car cela supposerait la réintégration de Chypre. M. Anders Fogh Rasmussen m'a indiqué compter sur l'Europe pour faire évoluer Chypre ; je lui ai indiqué que nous comptons également sur l'Alliance pour faire évoluer la Turquie. (...)

La question de la relation entre la France et la Russie doit être reliée à celle de l'élargissement. Ma conviction personnelle est qu'en dehors des Balkans, la perspective de l'élargissement de l'Union européenne est épuisée pour plusieurs décennies. Dans l'attente, la meilleure solution pour tous sera d'établir des relations privilégiées entre l'Union et ses principaux voisins. Après des réticences initiales, la Turquie semble y voir des avantages. Pourquoi ne pas l'envisager à terme avec la Russie ?

Il est certain que l'Europe de la défense ne se construira pas à 27 mais avec quelques Etats, cinq, peut-être huit. Peut-être sera-ce l'occasion de donner vie aux coopérations structurées ? Cela pourrait aussi constituer un autre centre de gravité de l'Union, à côté notamment de la zone euro, pour laquelle je rappelle que grâce à la détermination du président de la République, un conseil des chefs d'Etats et de gouvernements se réunira désormais. Il faut imaginer la constitution d'une vaste zone de coopération économique, voire de défense, incluant l'Ukraine, la Turquie, ou encore la Russie si nous décidons de développer un partenariat stratégique avec ce pays. Au-delà, il m'est difficile d'indiquer ce qui de l'économie ou de la défense doit jouer le rôle moteur. (...) »

*\*Suite au remaniement du gouvernement le 27 février, Alain Juppé est devenu ministre des Affaires étrangères et européennes*

### **Extraits du rapport d'information sur l'activité de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au cours de la première partie de sa session ordinaire de 2011 : Interventions du président de la république turque Abdullah Gül et du ministre turc des affaires étrangères Ahmet Davutoğlu – 4 mars**

#### **« III. LES DROITS DE L'HOMME EN EUROPE ET DANS LE MONDE**

(...)

## C. INTERVENTION DE M. ABDULLAH GÜL, PRÉSIDENT DE LA TURQUIE

Ancien membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe entre 1992 et 2001, M. Abdullah Gül a été élu Président de la République en 2008, après avoir été successivement Premier ministre, puis ministre des affaires étrangères. Son intervention devant l'Assemblée visait, notamment, à faire un point sur l'avancée des réformes démocratiques dans son pays.

Le président turc a introduit son propos en relevant la nouvelle distribution du pouvoir international dans le contexte actuel de la crise économique et financière mondiale. Le centre de gravité du monde tend, selon lui, à se déplacer vers l'Asie, l'influence notamment économique de l'Europe se réduisant d'autant.

Aux yeux de M. Gül, l'Europe ne peut, néanmoins, seulement être appréhendée sous le seul angle économique tant son influence politique, en particulier en matière de promotion des droits de l'Homme, demeure primordiale. Cependant, le pessimisme qui prévaut en Europe, les manifestations d'intolérance comme la radicalisation des conflits culturels peuvent représenter un danger pour la démocratie et constituent un réel défi pour les gouvernements européens.

Le président turc appelle de ses vœux une meilleure prise en compte de la diversité au sein des États membres, à l'image de ce que les États-Unis mettent en œuvre. M. Gül refuse l'idée d'une Europe forteresse, incapable de s'ouvrir à la diversité. La promotion de la tolérance fait également partie du message du Conseil de l'Europe aux yeux du président turc. Elle doit être le rempart face à toute dérive fanatique des religions.

Mme Josette Durrieu (Hautes-Pyrénées – SOC), a souhaité interroger M. Abdullah Gül sur la loi électorale en vigueur dans son pays :

«En tant que rapporteur sur le dialogue post-suivi, mission qui doit bientôt s'achever, je salue également les réformes que vous y avez réalisées.

La Turquie vit un moment privilégié puisque, outre votre présence ce matin, et celle du président du Comité des ministres hier, le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est également un Turc – je rends hommage à son travail. Vous êtes la conscience du Conseil de l'Europe.

Or l'évolution démocratique d'un pays se mesure à certains moments plus qu'à d'autres. Lors du dernier référendum, une seule réponse était possible pour vingt-six questions. Pour les prochaines élections qui se dérouleront en juin 2011, modifierez-vous le seuil de 10 %, comme vous vous y étiez engagé en 2007 ? Je vous rappelle que la Commission de Venise l'a jugé trop élevé. »

Le président turc a indiqué dans sa réponse qu'un débat sur la question était engagé :

« Notre Constitution prévoit que la loi électorale ne peut être modifiée pendant une année électorale. À une époque, il était possible de le faire et nous avons fait de mauvaises expériences. Mais une révision constitutionnelle est prévue après les élections du mois de juin. Le débat est déjà lancé, un grand nombre de modifications ont déjà été apportées et chacun, partis de l'opposition et au pouvoir, est convaincu qu'il est nécessaire de réformer notre Constitution.

Sachez cependant qu'en ce qui concerne les candidats indépendants, il n'existe pas de seuil.»

M. Rudy Salles (Alpes-Maritimes – NC) a, pour sa part, interrogé le président turc sur l'évolution des relations entre son pays et Israël :

« La Turquie et Israël ont toujours entretenu des relations confiantes permettant un dialogue utile et fructueux dans une région particulièrement sensible. Il semble que ces relations se soient dégradées ces dernières années. La Turquie, du fait de sa situation stratégique particulière, n'a-telle pas intérêt à jouer un rôle de médiateur facilitant le dialogue entre Israël et ses voisins immédiats ? »

M. Gül a relevé que l'embargo sur Gaza fragilisait les liens entre les deux pays :

« Notre politique étrangère va dans ce sens et, en jouant ce rôle, notre objectif n'est pas d'accroître le prestige de la Turquie, mais de contribuer à la stabilité et à la paix dans notre région.

Quand nous songeons à notre Histoire, nous voyons que la Turquie a pendant, bien des siècles, joué un rôle important sur un très vaste espace géographique et dans un vaste système de coopération. La Turquie a la capacité d'apporter une contribution pour résoudre les problèmes régionaux.

Pour ce qui concerne le Moyen-Orient, les Israéliens comme les Palestiniens ont demandé à la Turquie de les aider à résoudre un certain nombre de problèmes. Ainsi, la Turquie est intervenue entre Israël et la Syrie pour inciter ces deux pays à engager des négociations directes. C'est une dimension qui s'inscrit dans notre approche globale pour le Moyen-Orient.

S'agissant de nos relations avec Israël, elles sont bien réelles comme elles le sont avec Gaza. La Turquie a également tenté d'apporter une contribution à la résolution de quelques problèmes entre Israël et d'autres pays arabes à la demande, d'ailleurs, des parties concernées. La Turquie s'est impliquée dans toutes ces activités parce qu'on le lui avait demandé. Elle n'était ni tenue ni obligée de le faire !

Pour ce qui est de nos décisions récentes, elles relèvent moins d'un choix de la Turquie que du choix d'Israël, depuis l'affaire de l'embargo à Gaza. Les organisations internationales ont considéré que cet embargo n'était pas légal et beaucoup ont dit qu'une sanction collective ne saurait être acceptée. De nombreuses organisations humanitaires ont tenté d'aider les habitants de Gaza. A l'instar de nombreux pays, la Turquie l'a également fait avec la participation de personnes venant de quarante-sept pays. Il s'agissait en fait d'un convoi humanitaire qui s'approchait de Gaza et qui a été attaqué par Israël dans les eaux internationales. Vous savez ce qui en a résulté !

La situation actuelle s'explique donc moins par un choix de la Turquie que par un choix d'Israël. Si Israël n'a plus confiance en la Turquie, c'est l'affaire d'Israël. Nous ne voulons pas, quant à nous, nous mêler des affaires des autres sans y être invités. Il reste que, dans le passé, de nombreuses demandes ont été adressées par le gouvernement israélien à la Turquie pour intervenir dans la Grande région et que la Turquie y a donné suite en vue de favoriser la paix et la stabilité dans la région. En l'espèce, la Turquie n'a pas ménagé ses efforts. »

Mme Gisèle Gautier (Loire-Atlantique – UMP) a pour sa part interrogé le président turc sur les arrêts rendus en 2010 par la Cour européenne des droits de l'Homme concernant la liberté d'expression :

«Au mois de janvier, votre pays a été condamné par la Cour pour avoir interdit la parution de six journaux entre 2001 et 2007.

En 2010, la Cour a également condamné la Turquie pour avoir interdit le retour sur son territoire d'une universitaire américaine. Puis elle lui a demandé de verser des indemnités à deux journaux censurés pour avoir publié des déclarations du PKK.

Vous devinez donc quelle est ma question, Monsieur le Président : qu'en est-il exactement des engagements que vous avez souscrits en matière de liberté d'expression auprès du Conseil de l'Europe ? »

M. Gül a affirmé ne pas avoir connaissance desdits arrêts :

« J'ai écouté vos propos, mais c'est la première fois que j'entends parler de cette affaire dont je n'avais pas connaissance. Notre ambassadeur, représentant permanent au Conseil de l'Europe et donc présent ici, a l'air tout aussi surpris que moi et il m'indique qu'il n'a pas reçu ces informations. Je ne suis pas sûr qu'elles soient correctes, mais si vous pouvez me le garantir, je vous prie de me donner davantage de précisions car je n'ai connaissance ni des interdictions de journaux ni des autres événements que vous mentionnez.

Cela étant, nos diplomates pourront suivre cette affaire dont ils viennent de prendre connaissance.  
»

M. René Rouquet (Val-de-Marne – SRC) a, quant à lui, souhaité interroger le président turc sur la position de son pays au sujet du Haut-Karabagh :

« Le processus de normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie nous a donné l'espoir d'une certaine stabilité dans cette région. Vous avez négocié et signé avec l'Arménie sans condition préalable des textes de protocole relatifs aux deux pays. Par la suite, vous avez avancé des préconditions, dont l'une sur le conflit du Haut-Karabagh ne figure pas dans les protocoles et concerne un État tiers : l'Azerbaïdjan.

En liant ces questions, Monsieur le Président, n'avez-vous pas bloqué toutes avancées dans la normalisation tant attendue ? »

M. Gül a insisté dans sa réponse sur sa volonté de normaliser les relations entre l'Arménie et son pays tout en veillant à ne pas léser l'Azerbaïdjan :

« Vous avez suivi la politique étrangère de la Turquie au cours des années récentes. Nous cherchons à éviter tous les problèmes avec nos voisins. L'Arménie est un pays voisin. Pendant mille ans, nous avons coexisté de manière extrêmement pacifique, à l'exception de quelques années au cours de la Première Guerre mondiale. Hormis cette période, nous avons une culture commune, des traditions communes et une très longue tradition de coexistence.

Nous n'aimerions rien tant que normaliser nos relations avec l'Arménie. J'ai été le premier président turc à me rendre en Arménie lorsque le Président Sargsian a été élu. Je lui ai écrit une

lettre dans laquelle je lui disais que nous devions faire preuve de courage et normaliser nos relations. Il m'a invité et, malgré bien des oppositions dans mon pays, je me suis rendu en Arménie. Je l'ai à son tour invité à venir en Turquie, ce qu'il a fait. Nous sommes tous deux animés d'une volonté politique de normaliser nos relations. Comme vous l'avez indiqué, nous avons signé des protocoles. Nous aimerions qu'ils soient adoptés.

J'ai cru comprendre en écoutant votre question que l'Azerbaïdjan devrait se retirer de l'Arménie, mais il faut admettre qu'une partie du territoire azerbaïdjanais est occupé, ce qui est reconnu par les Nations unies. Je ne pense pas que l'on puisse considérer cela comme un élément accessoire. Je ne dis pas que je lie ces sujets, ne vous méprenez pas sur mon propos. Mais si l'on a une vision globale du problème, si vous me demandez si nous ne signons pas le protocole en raison d'une occupation du territoire azerbaïdjanais, cela me laisse à penser que vous considérez cette occupation comme accessoire, peu importante, voire légitime. Cela serait contraire aux principes des Nations unies, puisque chacun reconnaît l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et l'Arménie sait parfaitement que le territoire qu'elle occupe appartient à la République d'Azerbaïdjan.

Mais cela m'amène à un autre point : si nous voulons instaurer la sécurité et la coopération dans le Caucase, il faut avoir une vision globale. La Turquie, l'Arménie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, la Russie doivent, ensemble, faire en sorte que toute cette région devienne une région de coopération et de paix.

Aussi longtemps que des problèmes se poseront quelque part dans la Région, le Caucase restera un mur entre l'Europe et l'Asie. En revanche, si l'on aboutit à une solution, le Caucase cessera d'être un mur pour devenir une passerelle, et les perspectives de développement du Caucase s'ouvriront pleinement.

Par conséquent, nous devons faire preuve de détermination pour surmonter les problèmes dans cette région. Nous sommes déterminés à le faire et nous avons la volonté d'y parvenir. Mais certains problèmes sont chroniques dans la région et il n'est pas toujours possible de les traiter rapidement. J'espère cependant qu'ils pourront être résolus et que le Caucase deviendra une vaste zone de coopération et de prospérité.

Nous assumons pleinement toutes les mesures que nous avons prises à ce jour et sommes déterminés à faire en sorte que ce processus aboutisse. »

(...)

## **V. L'AVENIR DU CONSEIL DE L'EUROPE EN DÉBAT**

### **A. INTERVENTION DE M. AHMET DAVUTOĞLU, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE TURQUIE , PRÉSIDENT DU COMITÉ DES MINISTRES**

L'intervention de M. Ahmet Davutoğlu, ministre des affaires étrangères de Turquie, devant l'hémicycle, était destinée à présenter le programme de la présidence turque à l'Assemblée parlementaire.

Le ministre des affaires étrangères a souhaité insister dans son intervention sur la volonté turque de replacer le Conseil de l'Europe sur le devant de la scène internationale, rappelant le côté innovant de l'Organisation et la nécessité de faire partager les idéaux du Conseil au-delà du seul continent européen. La présidence turque entend, à cet égard, accompagner les processus de reconstruction au Liban, en Irak, en Tunisie et au Kirghizstan.

M. Davutoğlu souhaite par ailleurs renforcer la complémentarité avec l'Union européenne, sur le fondement du Memorandum d'accord de 2007, au terme duquel l'Union européenne reconnaît le rôle de référence du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'Homme, de l'État de droit et de la démocratie. La signature, le 15 décembre dernier, dans le cadre du partenariat oriental de l'Union, d'une « facilité » entre le Secrétaire général du Conseil et le Commissaire à l'élargissement de l'Union européenne participe de cet effort. Cet accord prévoit l'octroi au Conseil de 4 millions d'euros afin de mettre en œuvre des projets multilatéraux en matière de normes électorales, de soutien de l'appareil judiciaire et de lutte contre la corruption et la cybercriminalité dans les six pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Biélorussie, Moldavie et Ukraine).

Partageant les ambitions réformatrices du Secrétaire général, la présidence turque entend notamment accompagner la poursuite du processus d'Interlaken relatif à la Cour européenne des droits de l'Homme. Le Comité des ministres a ainsi approuvé la mise en œuvre d'une nouvelle procédure destinée à accroître l'efficacité et la transparence de la supervision des arrêts de la Cour. Dans le même temps, la mise en place d'un panel de sept personnalités appelé à évaluer les candidats à l'élection des juges auprès de la Cour devrait permettre de renforcer l'autorité et la respectabilité des magistrats désignés par l'Assemblée parlementaire. Une conférence à haut niveau sur l'avenir de la Cour devrait, par ailleurs, être organisée à Izmir en avril prochain. Elle devrait être notamment l'occasion d'aborder la question de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'Homme.

Dans un deuxième temps, le ministre turc a souhaité témoigner de son inquiétude quant à la montée de l'intolérance et de la xénophobie sur l'ensemble du continent, exacerbée notamment par la crise économique mondiale. M. Davutoğlu a, à cet égard, sollicité l'aide d'un comité d'experts sur la question, chargé de rendre ses conclusions en mai prochain. Il entend également mettre en lumière les recommandations de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe (ECRI).

M. François Rochebloine (Loire – NC) a, dans le même ordre d'idées, interrogé le ministre turc sur les menaces concernant la liberté religieuse :

« Je souhaite revenir sur la déclaration du 20 janvier dernier du Comité des ministres, qui rappelle son attachement à la liberté de pensée, de conscience et de religion au moment où, dans plusieurs pays membres ou partenaires du Conseil de l'Europe, sont relevées des violations meurtrières de la liberté religieuse.

Aussi souhaiterais-je connaître les dispositions que le Comité des ministres compte prendre pour inciter les gouvernements de ces pays à manifester effectivement et solidement par des actes leur attachement à la garantie de cette liberté. »

M. Davutoğlu a tenu à rappeler dans sa réponse les actions déjà entreprises par le Comité des ministres dans ce domaine :

« Deux Déclarations ont été adoptées par le Comité des ministres : l'une, politique, au sujet du Bélarus, et l'autre, plus culturelle, et unanime, relative à la tolérance religieuse. Cette dernière vise à rappeler qu'on ne saurait accepter la violence religieuse et l'intolérance, non seulement en Europe mais également sur les continents voisins.

Des mesures ont été envisagées, mais elles doivent être précédées d'un engagement commun de bannir du continent les discriminations ou les extrémismes religieux. Je ne pense pas seulement à l'antisémitisme et à l'islamophobie, mais à toutes les discriminations contre des groupes religieux. Il convient que l'Europe devienne une zone de plein respect des droits.

Quatre ans après l'adoption de cette Déclaration, il convient de souligner les objectifs du Comité des ministres, visant notamment, à étendre nos valeurs dans le Bélarus. Il ne s'agit pas seulement d'une question culturelle. Les problèmes de nature politique ne peuvent que surgir en l'absence de respect. Il convient d'engager une démarche commune en matière de tolérance religieuse et de dialogue des civilisations. Tel est le défi le plus important que nous ayons à relever.

Avant la Déclaration, s'était tenue une réunion du groupe d'éminentes personnalités que j'ai déjà évoquées. Je suis personnellement l'avancée de leurs travaux. Ces intellectuels et personnalités politiques européens publieront un rapport en vue de la session ministérielle en mai, rapport sur lequel nous nous appuierons pour développer un plan d'action. Notre premier souci est de développer la perspective philosophique en matière de tolérance religieuse.

Il convient également de définir les problèmes et d'élaborer enfin le plan d'action que je viens d'évoquer. Il faut être constructif et prendre les devants, de peur que les situations ne dégénèrent. Il faut prévenir l'intolérance religieuse. »

L'Europe de l'Est et du Sud-Est est une priorité d'action pour la présidence turque, qu'il s'agisse des suites à donner au dernier scrutin présidentiel en Biélorussie ou des conséquences des élections législatives en Moldavie.

Mme Maryvonne Blondin (Finistère – SOC) a, à cet égard, souhaité interroger le ministre sur la situation en Biélorussie :

« Le Conseil de l'Europe a entrepris, depuis deux ans, de renouer des liens avec le Bélarus. A l'aune des derniers événements, il apparaît que les signes de détente que notre Assemblée avait cru déceler en juin 2009 n'étaient que les fruits d'une entreprise de séduction de la part du Président Loukachenko, qui était décidé à s'affranchir de la sphère russe. Le Comité des ministres entend-il poursuivre sur la voie d'une normalisation des rapports entre notre Organisation et ce pays dont le régime est l'antithèse des valeurs que nous défendons ? »

Dans sa réponse, M. Davutoğlu n'a pas caché son scepticisme quant à l'évolution du régime en place :

« Le Bélarus a fait l'objet de discussions au sein du Comité des ministres et de l'Assemblée depuis plusieurs années. Le Belarus sait ce qu'il faut faire pour devenir « membre du club » et vous-même, Monsieur le Président, avez apporté votre contribution précieuse pour accélérer ce

processus. Mais, après les élections du 19 décembre dernier, nous ne sommes pas optimistes. Il existait des problèmes auparavant, mais ils se sont accrus avec l'arrestation d'opposants au régime, de journalistes, d'intellectuels, arrestations purement politiques. C'est pourquoi nous interviendrons auprès des autorités du Bélarus pour qu'elles relâchent les opposants au régime emprisonnés.

Nous sommes, bien entendu, en faveur de l'intégration du Bélarus à l'Europe. Ce pays ne peut pas constituer une exception sur notre continent. Tous les pays voisins du Bélarus sont membres du Conseil de l'Europe. La dernière déclaration en la matière remonte à 2006. Cela montre l'importance accordée à cette question et le consensus au sein des États membres du Conseil de l'Europe concernant le Bélarus.

En tant que président du Comité des ministres, je mettrai tout en œuvre pour que ce pays respecte nos normes ou s'en approche. »

M. Denis Badré (Hauts-de-Seine – UC) s'est, quant à lui, montré inquiet sur la question de la Transnistrie :

« Les efforts que le Conseil de l'Europe consent depuis des années pour contribuer à sortir la Moldova d'un conflit qui la mine ont commencé à porter leurs fruits. L'arrestation en Transnistrie et la condamnation très lourde du journaliste Ernest Vardanyan ont signifié l'éloignement de la sortie de crise. Monsieur le Ministre, le Comité des ministres a-t-il une position sur ce sujet ? »

Le ministre turc a rappelé le soutien du Conseil à la Moldavie en faveur du développement en son sein des valeurs démocratiques :

« Depuis l'adhésion de ce pays au Conseil de l'Europe en 1995, le Comité des ministres n'a cessé de redoubler ses efforts pour améliorer la protection des droits de l'Homme. Comme vous le dites, à juste titre, il y a eu des avancées positives récemment. Des élections ont été organisées ceci après une crise de plusieurs mois.

Mais, il y a encore un problème concernant l'élection présidentielle. Nous espérons que ce pays pourra régler ses problèmes politiques en se fondant sur les valeurs essentielles du Conseil de l'Europe. Toutes ces questions d'arrestations devront être appréhendées au travers du prisme de nos valeurs communes.

Nous soutiendrons toujours ce pays dans ce processus. S'il a besoin de notre aide, le Comité des ministres ne ménagera pas ses efforts. »

Le Kosovo comme la Géorgie suscitent également l'attention du ministre des affaires étrangères turc qui entend accompagner sur place de nouvelles initiatives en vue de faire respecter les standards en matière de droits de l'Homme.

M. Jean-Claude Mignon (Seine-Maritime – UMP), président de la délégation, a souhaité interroger le ministre turc sur les conséquences financières de l'effort de réforme entrepris au sein de l'Assemblée :

« J'ai déjà eu l'occasion de vous questionner, à Antalya, lors de la réunion de la Commission permanente en soulignant que l'une des principales difficultés de notre institution consiste en un problème budgétaire. C'est particulièrement vrai pour notre Assemblée parlementaire du Conseil

de l'Europe. On nous demande de faire des économies. Avec le Secrétaire général, nous sommes en train de réformer notre institution. Peut-on avoir l'assurance que si nous parvenons à réaliser des économies, elles ne viendront pas en déduction des contributions des États, mais seront réinvesties dans le fonctionnement de notre institution ? Cela nous donnera davantage de courage pour réformer. »

M. Davutoğlu lui a répondu :

« Le budget est important pour l'exécution des arrêts, mais le principe de la mise en œuvre sur la base d'une croissance réelle zéro est partagé par la plupart de nos États membres y compris pour l'année 2011. Il doit donc être utilisé efficacement pour relever les défis de l'heure. Le Secrétaire général présentera en temps utile ses propositions en matière de priorités pour le premier programme couvrant la période 2012-2013. Il appartiendra, in fine, aux États membres de statuer en fonction du principe de croissance réelle zéro retenu. »

(...)

### **Annexe 3**

#### **Résolution 1957 (2011) – Violences à l'encontre des chrétiens au Proche et au Moyen-Orient**

(...) 13. Suite à l'adoption par le Parlement européen d'une résolution sur la situation des chrétiens dans le contexte de la liberté de religion, le 20 janvier 2011, l'Assemblée appelle la Turquie à clarifier pleinement les circonstances entourant l'interruption de la célébration de la messe de Noël dans les villages de Rizokarpaso et Ayia Triada dans la partie nord de Chypre le 25 décembre 2010 et de faire comparaître devant la justice les responsables. (...) »

---

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

---

### **Extraits de la réponse du ministre chargé des affaires européennes Laurent Wauquiez à une question écrite de l'Assemblée Nationale sur l'élargissement de l'Union Européenne – 1 mars**

**R :** « La France est favorable à un élargissement maîtrisé de l'Union européenne, fondé sur les principes du consensus renouvelé pour l'élargissement agréés par le Conseil européen en décembre 2006 : un examen rigoureux, tout au long du processus, des mérites individuels de chaque candidat (pas d'adhésions groupées a priori et pas de traitement privilégié d'un candidat) et de leur capacité effective à satisfaire aux conditions d'adhésion (critères de Copenhague) ainsi que la prise en compte de la capacité d'absorption de l'Union. La situation des pays candidats est la suivante :

(...) Turquie : comme l'a rappelé très clairement et à plusieurs reprises le président de la République, la France souhaite entretenir et enrichir sa relation bilatérale ancienne avec la Turquie. Elle est favorable au lien le plus fort entre la Turquie et l'Europe mais elle n'est pas favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Cette position n'a pas varié. Dans ce cadre, l'intérêt bien compris de la Turquie comme de l'Europe est de poursuivre le rapprochement des normes turques avec les normes européennes. La France est donc favorable à l'ouverture de nouveaux chapitres dans la négociation en cours, dès lors qu'ils sont compatibles avec notre vision du résultat final de la négociation. À ce stade, après la conférence intergouvernementale du 30 juin 2010, 13 chapitres de la négociation sont ouverts et 1 provisoirement clos, sur un total de 35. Au-delà des chapitres faisant l'objet d'un gel ou d'un blocage de la part de l'Union européenne ou d'un État membre, notamment les 8 chapitres gelés par l'Union depuis 2006 dans l'attente du respect par la Turquie de ses engagements au titre du Protocole d'Ankara relatifs à Chypre, il reste trois chapitres ne posant pas de difficultés politiques et susceptibles d'être ouverts, pour autant que la Turquie respecte les critères d'ouverture les chapitres 5 «marchés publics», 8 «concurrence» et 19 «politique sociale et emploi». »

### **Question de Michel Terrot (UMP)\* sur la position de la France sur l'élargissement de l'Union Européenne – 20 juillet & Réponse du ministre chargé des affaires européennes Laurent Wauquiez – 22 février**

**Q :** « M. Michel Terrot attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur le processus d'expansion européenne. En effet, les citoyens sont poussés à croire en le futur de la France dans l'Union européenne mais sans que le Gouvernement ne parvienne à exprimer clairement quelles seront les frontières finales de cette construction politique en devenir. De même, la construction européenne est galopante mais sans que la forme finale de l'Europe ne soit connue. C'est pourquoi il lui demande quels sont les États qui sont potentiellement appelés à

entrer un jour dans l'UE et quelle sera la forme politico-juridique de l'Union une fois la construction achevée. »

**R :** « (...) la Turquie a ouvert des négociations en octobre 2005. Comme l'a rappelé très clairement et à plusieurs reprises le président de la République, la France souhaite entretenir et enrichir sa relation bilatérale ancienne avec la Turquie. Elle est favorable au lien le plus fort entre la Turquie et l'Europe mais elle n'est pas favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Cette position n'a pas varié. Dans ce cadre, l'intérêt bien compris de la Turquie comme de l'Europe est que le mouvement de rapprochement des normes turques vers les normes européennes se poursuive. Concrètement, cela signifie que nous sommes favorables à l'ouverture de nouveaux chapitres dans la négociation en cours, dès lors qu'ils sont compatibles avec notre vision du résultat final de la négociation. (...) »

\*UMP : Union pour un Mouvement Populaire

---

## SENAT

---

### **Intervention de Robert del Picchia (UMP) sur l'adhésion de la Turquie à l'UE – 18 janvier**

**Robert del Picchia (UMP):** « (...) L'Union européenne et la France doivent être déterminées à défendre nos valeurs dans le monde, au travers de la politique étrangère et de sécurité commune. La feuille de route nous semble claire : nous pouvons faire la différence, dans le monde, si nous savons utiliser nos atouts politiques et économiques.

Notre crédibilité diplomatique reposera d'abord sur l'action menée dans les pays voisins, par exemple pour favoriser le dialogue entre la Serbie et le Kosovo, pour aider la Bosnie-Herzégovine à sortir de l'impasse ou pour faire progresser le processus d'intégration européenne des pays des Balkans occidentaux, ainsi que de la Turquie.

Nous savons que l'adhésion de ce dernier pays à l'Union européenne est inopportune pour des raisons à la fois géographiques, institutionnelles, politiques, voire économiques. Toutefois, la Turquie reste le pays tiers le plus étroitement lié à l'Europe, tout en gardant son autonomie et sa liberté d'action, notamment en matière de politique étrangère, et les liens pourraient encore être renforcés. Il ne s'agit donc pas de choisir entre l'adhésion ou rien. Notre diplomatie devrait avoir le courage de dire que si nous devons respecter nos engagements à l'égard des pays tiers, notre devoir est aussi de sauvegarder les acquis de la construction européenne. (...) »

---

## COMMISSION DES AFFAIRES ETARNGERES ET DE LA DEFENSE DU SENAT

---

### **Audition de Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur, sur la situation en Tunisie (rôle de la Turquie dans la région) – 16 février**

**Yves Aubin de la Messuzière :** « (...) J'observe que nous manquons d'une réflexion globale sur le rôle de la Turquie dans la région, rôle de plus en plus important qui concurrence celui d'autres pays comme l'Egypte. On a certainement trop misé sur l'Egypte, notamment en lui donnant un rôle majeur dans l'Union pour la Méditerranée. (...) »

J'observe, dans le monde arabe, une forme de marginalisation de l'influence égyptienne ces dix dernières années, qui restera forte mais sera sans doute moins dominante à l'avenir : les séries télévisées égyptiennes par exemple, jusqu'alors hégémoniques, sont de plus en plus remplacées par des séries syro-libanaises, voire par des séries turques doublées en arabe. Il ne faut donc pas s'appuyer trop exclusivement sur ce pays, qui n'a plus le rayonnement qui était le sien du temps des présidents Nasser et Sadate. Au contraire, la montée en puissance de la Turquie, comme acteur régional, est un phénomène extrêmement important. (...) »

**Jacques Berthou (Groupe socialiste) :** (...) Vous avez souligné l'autolimitation des mouvements islamistes, soucieux de montrer leur volonté de dialogue, sur le modèle turc. Ceci m'amène à vous interroger sur la Turquie et ses relations avec l'Union européenne. Pensez-vous qu'en rejetant l'adhésion de la Turquie, dont vous avez souligné le rôle croissant, l'Union européenne prendrait le risque de la voir basculer dans une politique qui nous serait beaucoup moins favorable ?

**Yves Aubin de la Messuzière :** Il y a effectivement un débat sur ce risque de dérive, si la Turquie était privée de toute perspective d'adhésion à l'Union européenne. Je constate que ce n'est pas ce qui se passe. Le fait que la Turquie soit de plus en plus présente au Proche-Orient, au Maghreb, y compris à travers de grands groupes industriels, constitue une sorte de compensation au blocage de son adhésion à l'Union européenne, mais ce rôle est plutôt positif. L'Egypte veille jalousement à ne pas être concurrencée dans son rôle dans la région, mais elle admet la présence de la Turquie, car il ne s'agit pas d'un pays arabe. Je considère également que les relations entre la Turquie et Israël, très dégradées aujourd'hui, reprendront un jour ou l'autre, car les militaires turcs y attachent une importance stratégique. La Turquie a également des relations plus étroites avec l'Iran. A titre personnel, je suis favorable à la perspective d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. La Turquie compense aujourd'hui le blocage de cette perspective par un activisme croissant aux plans politique, diplomatique, commercial et culturel. »

## **Audition de l'[ancien] ministre français des affaires étrangères et européennes Michèle Alliot Marie\* (rôle de la Turquie dans la région) – 17 février**

**Josselin de Rohan (UMP), président de la commission :** « N'aurions-nous pas intérêt à nous rapprocher de la Turquie ? Certains leaders politiques tunisiens ou égyptiens considèrent ce pays comme un modèle, et l'AKP comme une forme acceptable d'islamisme politique.

**Michèle Alliot-Marie :** (...) Monsieur de Rohan, dès mon entrée en fonction, j'ai eu de nombreux contacts avec mon homologue turc. La Turquie est un immense pays, plus peuplé que n'importe quel pays européen et dont l'économie est en plein essor. Point de jonction entre l'Europe, le Proche et le Moyen Orient, il entend jouer un rôle international et contribuer au règlement de certains conflits. Le président de la République se rendra à Ankara le 25 de ce mois dans le cadre du G 20. Nous avons intérêt à davantage prendre en compte le rôle de ce pays et à observer attentivement les résultats de ses prochaines élections. Il n'est donc pas question d'ignorer la Turquie, bien au contraire. D'autant que, comme mon homologue me l'a précisé, ce pays espère une présence française plus importante. »

*\* Suite au remaniement du gouvernement le 27 février, Alain Juppé a succédé à Michèle Alliot Marie au ministère des Affaires étrangères et européennes.*

## **Audition de Sophie Pommier, consultante, chargée de cours à l'IEP de Paris, sur la situation en Égypte (rôle de la Turquie dans la région) – 16 février**

**Sophie Pommier :** « Les courants islamistes qui existent actuellement dans les pays arabes sont très différents de ceux des années 1990. Ces courants ont évolué en tirant les leçons des dérives violentes, telles que la guerre civile en Algérie ou les attentats terroristes. Ainsi, en Egypte, les deux organisations islamistes responsables des attentats terroristes dans les années 1990, Gamaa Islamiya et le Djihad islamique, ont depuis annoncé qu'elles renonçaient à la violence. Pour leur part, les Frères musulmans ont renoncé à la violence dès les années 1970 et ce mouvement s'apparente davantage aujourd'hui au parti de l'AKP en Turquie qu'au modèle iranien. (...) »

## **Extraits de l'audition de Jean-Michel Casa, directeur de l'Union européenne au ministère des affaires étrangères et européennes, sur l'élargissement de l'Union européenne et politique de voisinage – 27 janvier**

**Josselin de Rohan (UMP), président. :** (...) La Commission européenne a publié, le 9 novembre dernier, son document stratégique sur l'élargissement et les rapports de progrès et de suivi sur chacun des pays candidats ou candidats potentiels. Actuellement des négociations d'adhésion sont en cours avec trois pays, la Croatie, l'Islande et la Turquie et l'Union européenne a reconnu la vocation européenne de l'ensemble des pays des Balkans occidentaux. (...) Enfin, où en sommes nous dans les négociations avec la Turquie et comment se traduit concrètement la position française à l'égard de ce pays ?

**Jean-Michel Casa, directeur de l'Union européenne au ministère des affaires étrangères et européennes :** « (...) Au-delà, mis à part le cas de la Turquie sur laquelle la position de la France est bien connue et n'a pas varié depuis 2007 - la Turquie n'a pas vocation, pour les autorités

françaises, à intégrer l'Union européenne - seule l'Islande s'est vu reconnaître, en juillet 2010, un statut de candidat, et a ouvert des négociations en vue d'une adhésion.

Les pays concernés par le processus d'élargissement de l'Union sont donc aujourd'hui clairement identifiés. Le commissaire Stefan Füle, en charge de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage, a rappelé à plusieurs reprises que ces deux politiques restaient clairement distinctes. C'est bien entendu notre position : les pays du voisinage -notamment oriental et méridional - n'ont pas vocation, en tout cas c'est clairement le cas aujourd'hui, à intégrer l'Union européenne. (...)

Les conclusions adoptées par le Conseil, en décembre dernier, respectent, par ailleurs, pleinement notre position sur la Turquie et sur l'ouverture, très encadrée, d'un dialogue sur la libéralisation des visas avec le Kosovo. (...) Le Conseil du 14 décembre dernier a constaté que la Turquie n'a toujours pas rempli ses obligations au titre du protocole d'Ankara et qu'en conséquence, les mesures décidées en 2006 - gel de huit chapitres liés à l'Union douanière et gel de la clôture de tous les chapitres - seront maintenues. La « nécessaire normalisation » par la Turquie de ses relations avec Chypre est, en outre, rappelée dans les conclusions du Conseil. Pour notre part, nous restons sur notre position, à savoir que cinq chapitres ne sont pas ouvrables car ils préjugeraient d'une adhésion. Sur le plan des négociations, aucun nouveau chapitre n'a pu être ouvert sous présidence belge, faute de respect par la Turquie des critères requis. Notre position sur ce sujet n'a pas changé. Nous restons favorables à l'ouverture de nouveaux chapitres, dès lors que les conditions en sont réunies et, naturellement, que les chapitres concernés sont compatibles avec notre vision du résultat final de la négociation. C'est le cas des trois chapitres dont l'ouverture ne pose aujourd'hui pas de problème : « politique de concurrence », « marchés publics », « politique sociale et emploi ». Mais, deux d'entre eux nécessitent des réformes législatives profondes - droit de grève dans la fonction publique, réforme totale du système des marchés publics - que la Turquie doit mener à leur terme. S'agissant du chapitre 8 « politique de la concurrence », la Commission estime qu'à ce jour, l'ensemble des critères ne sont pas encore satisfaits et qu'elle ne peut recommander l'ouverture du chapitre. C'est une bonne approche, tout à fait conforme à la qualité et la crédibilité du processus de négociation.

Comme l'ont rappelé à juste titre la Commission et le Conseil en décembre, le rythme des négociations dépend avant tout de la poursuite des réformes par la Turquie. Au-delà des désaccords que les Etats membres peuvent avoir sur l'issue du processus, il y a, en revanche, un large consensus à Bruxelles pour renforcer le dialogue entre l'Union et la Turquie en matière de politique étrangère, sur des sujets d'intérêt commun comme les Balkans, le Caucase ou encore le processus de paix au Proche-Orient. Les conclusions du Conseil invitent à progresser dans cette voie. En dépit de certains désaccords sur l'issue des processus, un consensus existe en faveur d'un renforcement du dialogue sur des sujets communs. (...)

Dans l'année à venir, on peut donc s'attendre à un achèvement possible des négociations pour la Croatie, si elle remplit les critères requis. Les avancées des autres pays des Balkans occidentaux sont suspendues à différentes conditions : les nombreuses réformes identifiées par la Commission pour ouvrir les négociations avec l'Albanie et le Monténégro ; l'avis sur la Serbie que remettra la Commission d'ici l'automne 2011, avec l'enjeu du TPIY ; la résolution de la question du nom pour l'ARYM (Ancienne république yougoslave de Macédoine) ; de nouvelles avancées, notamment sur les visas, pour le Kosovo. Aucune avancée significative n'est attendue pour la Turquie, faute de progrès sur le protocole d'Ankara et en raison des élections générales de cet été et de la stagnation du processus de réformes. »

---

## MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

---

### **Point de presse sur la liberté de presse en Turquie – 4 mars**

« Nous avons appris avec préoccupation que des journalistes ont, à nouveau, été arrêtés en Turquie dans le cadre d'une enquête sur un complot présumé visant le gouvernement.

La France est très attachée aux principes de l'État de droit et au respect des libertés fondamentales partout dans le monde, parmi lesquelles figurent la liberté d'expression et la liberté de la presse, et rappelle que la Commission européenne a relevé dans son dernier rapport de progrès un certain nombre d'atteintes à la liberté de la presse en Turquie.

La France suit avec la plus grande attention la situation de ces journalistes et souhaite leur libération. »

---

## ENTRETIENS ET DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES et TURQUES DANS LES MEDIAS

---

### **Entretien du président de la république française Nicolas Sarkozy avec Mehmet Ali Birand, chroniqueur du quotidien turc Posta – 25 février**

« **Q** - Quel est l'objectif de cette visite ? Qu'attendez-vous de la Turquie pour le G20 ?

**R** - En venant en Turquie, je me rends dans un grand pays ami et allié ; un pays qui joue un rôle de plus en plus actif dans les affaires du monde ; un pays avec lequel la France partage des relations anciennes puisque cela fait maintenant près de cinq siècles que François Ier et Soliman le Magnifique ont noué des relations diplomatiques.

C'est aussi une visite auprès d'un partenaire incontournable du G20. Si j'ai proposé en 2008 la création des sommets du G20, c'est justement pour que des pays comme la Turquie se voient enfin reconnaître la place éminente qui leur revient dans la gouvernance mondiale.

Pour moi, venir ici, en Turquie, dans le cadre de mes consultations pour le G20, était une évidence, comme je l'ai fait avec nos plus grands partenaires, Américains, Indiens ou encore Chinois.

Le premier objectif de cette visite sera donc d'avoir une discussion en profondeur avec les plus hautes autorités turques sur l'agenda de la Présidence française du G20, pour recueillir leur avis et, je l'espère, leur soutien. Vous savez que la France a fait le choix d'une présidence ambitieuse, en mettant sur la table trois sujets difficiles, mais que nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer car ils sont essentiels à l'équilibre et à la prospérité du monde : la réforme du système monétaire international, dont tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité ; la lutte contre la volatilité excessive des prix des matières premières énergétiques et agricoles : la flambée actuelle des cours des matières premières est une menace pour la reprise économique et pour la stabilité du monde ; enfin, le développement, et notamment la question des financements innovants, sans lesquels la communauté internationale ne pourra pas tenir les engagements qu'elle a pris en matière de développement et de lutte contre le réchauffement climatique.

Vous me demandez ce que j'attends de la Turquie pour ce G20 : qu'elle y prenne toute sa place, qu'elle joue pleinement son rôle pour que nous puissions avancer vers davantage de coordination économique internationale au bénéfice de la croissance et de l'emploi. Ma visite sera aussi l'occasion d'aborder, avec le président Gül et avec le Premier ministre Erdogan, d'autres sujets d'intérêt commun. Nos deux pays travaillent en étroite coopération sur de nombreux dossiers, je pense par exemple au Liban, au processus de paix au Proche-Orient, à l'Afghanistan où nos soldats combattent côte à côte... Sur tous ces sujets, j'attache le plus grand prix à l'avis de vos dirigeants.

Cette visite sera enfin l'occasion de faire un tour d'horizon de notre relation bilatérale dans tous les domaines, notamment au plan économique, dans la mesure où la France est le troisième

investisseur en Turquie et le troisième client de votre pays, dans le cadre d'un commerce bilatéral de douze milliards d'euros en 2010 que nous voulons encore voir s'accroître.

**Q** - L'opinion publique turque vous perçoit comme «un dirigeant qui n'aime pas la Turquie, qui veut la pousser en dehors de l'Union européenne». Cette perception est-elle juste ?

**R** - Je connais bien la Turquie, que j'ai eu l'occasion de visiter à plusieurs reprises et que je vais retrouver avec beaucoup de plaisir. Mais la question que vous me posez est en réalité celle de la place de la Turquie au plan régional et international.

La Turquie est un grand pays. C'est un pays qui a un rôle irremplaçable à jouer : celui d'un pont entre l'Occident et l'Orient, celui d'un trait d'union entre deux mondes. Aucun autre pays ne peut tenir ce rôle, dont le monde actuel a plus que jamais besoin. Cela suppose que la Turquie conserve la place unique qui est la sienne.

C'est pourquoi je reste convaincu que la Turquie et l'Union européenne doivent entretenir des relations aussi étroites que possible sans aller jusqu'à l'intégration, qui ne profiterait en réalité ni à la Turquie ni à l'Union européenne. Dire cela, ce n'est insulter personne et ne remet en rien en cause l'estime profonde que j'éprouve pour votre pays. En ce début du XXIème siècle, nous ne devons pas rester prisonniers des schémas du passé. Pourquoi ne pas imaginer un vaste espace économique et humain commun, dont l'Union européenne et la Turquie, avec la Russie, seraient des piliers ? Je suis convaincu que nous devons inventer des solutions nouvelles, à la hauteur des défis communs qui sont les nôtres, comme ont su le faire dans le passé des visionnaires comme Mustafa Kemal.

**Q** - Votre approche générale qui ressort de toutes vos déclarations montre que vous considérez la Turquie comme un pays du Moyen-Orient. Vous ne considérez pas la Turquie comme une composante de l'Europe. Ne poussez-vous pas (avec d'autres dirigeants étrangers) la Turquie vers un changement d'axe, si tant est qu'il existe, en l'éloignant de l'Union européenne ? Du moins, n'y contribuez-vous pas ?

**R** - Ce n'est pas comme cela que je vois cette question. Je l'ai dit : pour moi, la Turquie est un pays unique car, de par son histoire, sa géographie, sa culture, elle est au carrefour de plusieurs mondes, de plusieurs héritages. Vouloir à tout prix rattacher la Turquie à un ensemble régional, quel qu'il soit, c'est déjà oublier cette spécificité, qui est une richesse unique. Et c'est sous-estimer la contribution majeure que votre pays peut apporter au dialogue entre les peuples et le rôle qu'il peut jouer en faveur de la paix.

Pour le reste, je respecte trop la Turquie pour penser qu'elle pourrait définir sa politique étrangère et ses alliances stratégiques en réaction à la question de sa relation avec l'Union européenne. Dire cela, ce serait sous-estimer la diplomatie turque, qui est une grande diplomatie, une diplomatie de principes et d'engagement en faveur de la paix et du dialogue, dans la région et au-delà.

**Q** - La détérioration progressive de ses relations avec Israël est-elle un facteur qui entrave la capacité d'action de la Turquie dans la région ou qui y restreint son influence ? Voyez-vous la Turquie comme un pays qui agit de concert avec l'Iran, après le retrait américain d'Irak, ou comme un facteur à même d'équilibrer la montée en puissance de l'Iran ?

**R** - Le dialogue de la Turquie avec toutes les parties renforce l'action de la communauté internationale au service de la paix. C'est comme cela qu'elle peut peser sur le cours des événements et apporter sa contribution à la paix et à la stabilité de la région. C'est pourquoi la France souhaite que la Turquie et Israël, qui entretiennent des relations de longue date, puissent retrouver, ensemble, par le dialogue, les moyens de renouer pleinement ces relations, qui sont utiles pour toute la région. Je pense notamment au volet israélo-syrien du processus de paix, dans lequel la Turquie s'est fortement impliquée.

Quant à l'Iran, c'est un sujet de préoccupation majeur. En développant des programmes proliférants, nucléaire et de missiles balistiques, en violation du droit international, en alimentant l'extrémisme, en appelant à rayer Israël de la carte, l'Iran est devenu un problème pour la sécurité de la région et du monde. Avec ses partenaires des «Six» conduits par Mme Ashton, la France est pleinement engagée pour résoudre la crise nucléaire. Par son dialogue avec Téhéran, la Turquie peut jouer un rôle important pour aider à convaincre les dirigeants iraniens de respecter enfin leurs obligations internationales et de choisir la coopération plutôt que l'isolement. En attendant, il n'y a pas d'alternative à des sanctions croissantes. J'ajoute que l'Iran connaît, comme tant d'autres pays de la région, une profonde aspiration à la démocratie et à l'ouverture, qui a été brutalement réprimée depuis 2009. Je pense que Turcs et Français, nous sommes d'accord pour dire que les autorités iraniennes doivent écouter le message de leur peuple.

**Q** - Allez-vous évoquer la situation en Egypte ? Que peuvent faire la Turquie et la France pour l'Egypte ? Avez-vous un pouvoir d'influence sur les événements ?

**R** - Bien sûr, nous parlerons de la situation en Egypte, qui est un grand pays ami de la France et de la Turquie. Nos deux pays sont aux côtés du peuple égyptien et nous souhaitons que la transition pacifique en cours se poursuive et conduise à l'établissement d'institutions démocratiques issues d'élections libres et transparentes. Nous sommes convaincus que le monde ne peut pas se passer d'une Egypte qui soit un facteur de paix dans la région. De façon générale, la France observe, comme je le crois la Turquie, avec attention et sympathie les aspirations démocratiques exprimées par les populations de plusieurs pays du monde arabe. Les récentes évolutions dans ces pays sont autant d'appels à tous les pays réunis au sein de l'Union pour la Méditerranée à soutenir les efforts de réforme, de renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit ; et à appuyer le développement économique. L'ambition que nous avons affichée il y a bientôt trois ans au sommet de l'Union pour la Méditerranée à Paris et les projets concrets que nous mettons en oeuvre dans le cadre de l'UpM sont plus urgents et nécessaires que jamais.

Nous évoquerons également d'autres dossiers régionaux. Je pense notamment au Liban, où nos deux pays sont très engagés. La France, comme la Turquie, est très attachée à ce que le prochain gouvernement assure la pleine indépendance et la pleine souveraineté du Liban, dans le respect de ses engagements internationaux, en particulier sur la question du Tribunal spécial pour le Liban.

**Q** - Vous vous opposez à l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne. Pourquoi, dans ce cas, soutenez-vous la poursuite des négociations ? Pourquoi ne les interrompez-vous pas ? Est-ce parce que vous ne voulez pas en prendre la responsabilité et attendez que la Turquie jette l'éponge en disant «ça suffit comme cela !» ? Pensez-vous que la Turquie renoncera (un jour) à cette adhésion ?

**R** - J'ai déjà évoqué ma position sur ce point. Approfondir encore les liens entre l'Union européenne et la Turquie pour que cette relation déjà unique soit plus dense encore, plus solide, plus étroite est une nécessité. Nous devons oeuvrer en ce sens de manière concrète et pragmatique. Les négociations actuellement en cours sont à mon sens un moyen de poursuivre cet approfondissement nécessaire.»

## **Entretien du ministre chargé des affaires européennes Laurent Wauquiez avec la radio française RMC sur l'immigration et le contrôle des frontières – 28 janvier**

« **Q** – (...) J'avais ce matin en direct le vice-président du parti social démocrate, principal parti d'opposition en Turquie où l'on n'est pas très content. Il dit qu'à nouveau, on rejette la Turquie, encore une fois, l'Europe nous renvoie ce problème et ne nous aide pas particulièrement à le régler.

**R** - Il faut être clair, ce mur n'est pas tourné contre la Turquie. Cette clôture est tournée contre tous les flux clandestins qui veulent inonder l'Europe. L'ennemi n'est évidemment pas la Turquie, l'ennemi, ce sont tous ces flux qui nous traversent sans que l'on puisse les contrôler. Encore une fois, je crois qu'il faut bien que l'on comprenne que dans l'Union européenne, la frontière grecque est aussi notre frontière. On a besoin d'une Europe qui est forte et efficace et capable de dire qu'elle ne laisse pas entrer tout et n'importe quoi dans le continent européen.

**Q** - Etes-vous favorable à une intégration de la Turquie dans l'Union européenne ?

**R** - Vous savez, la position de la France est très claire à ce sujet. On considère que la Turquie est un partenaire, un partenaire très important. C'est un pays qui fait le lien entre l'Europe et l'Orient, mais nous considérons aussi qu'il n'a pas vocation à entrer dans l'Union européenne.

**Q** - Je vous pose cette question à la lumière de ce qui se passe dans le monde arabe. La Turquie est un pays laïc et démocratique.

**R** - J'ai toujours considéré que ce n'était pas un argument parce que si nous faisons cela, faudrait-il intégrer tous les pays qui sont laïcs et démocratiques du monde ? Non. La question, c'est la cohérence de l'Europe et la position de la France, en tout cas la position du gouvernement actuel, est très claire. C'est vrai malgré tout que cela fait partie des sujets de différence entre la gauche et la droite. Sur cette question, le parti socialiste a une position beaucoup plus ambiguë.

**Q** - Et même en Europe n'est-ce pas ?

**R** - C'est exact.

**Q** - Parce que les Anglais par exemple soutiennent l'intégration de la Turquie.

**R** - Tout à fait, mais l'avantage, c'est que sur ces questions qui sont vraiment décisives, l'Union européenne prévoit qu'un seul pays peut opposer son veto. Merci Laurent Wauquiez d'avoir été en direct avec nous. »

## **Divers déclarations des hommes politique turcs et français à l'occasion de la visite de Nicolas Sarkozy en Turquie le 25 février**

**Recep Tayyip Erdoğan, premier ministre turc :** « Nous aurions aimé accueillir le président de la République française, mais aujourd'hui, ce n'est pas en tant que président de la République française qu'il vient, mais en tant que président du G20 (...) Je pense que ce n'est pas une visite à la hauteur de l'amitié entre la France et la Turquie. » (24 février, AFP)

« Nous avons beaucoup mis en garde Sarkozy sur le sujet [[du refus de M. Sarkozy de voir la Turquie intégrer l'Europe]. Nous lui avons dit que son approche de la Turquie était mauvaise. (...) Et demain, je lui dirai : vous avez encore fait des déclarations, mais à moi vous me dites des choses différentes. « Mais si les choses continuent comme ça, alors prenez une décision et annoncez: "nous ne voulons pas de la Turquie" dans l'Europe. L'Union européenne a besoin de la Turquie, la Turquie a besoin de l'Union européenne » et « ils veulent peut-être que nous renoncions, mais nous résistons. » (Télévision turque ATV)

**Egemen Bağış, ministre turc chargé des affaires européennes :** « J'espère que Nicolas Sarkozy se rendra compte du potentiel de la Turquie pour le G20, mais aussi pour l'Union européenne ». (25 février, [elysee.blog.lemonde.fr](http://elysee.blog.lemonde.fr))

**Nicolas Sarkozy, président de la république française :** « [Si la Turquie a des] lignes rouges [dans ce dossier, la France en a aussi. Il faut s'efforcer de les comprendre.] Vous avez une opinion publique, j'en ai une aussi. Ça ne veut pas dire qu'on a raison, ça veut dire qu'il faut discuter pour trouver les voies d'un compromis. » (26 février, [Lenouvelobs.com](http://Lenouvelobs.com)) « [Il faut] trouver des voies d'avenir qui ne conduisent ni à une déstabilisation de l'Union européenne ni à décourager la société turque sur la voie de sa modernisation. » (28 février, *Le Monde*) « [Si les négociations sont au point mort,] ce n'est pas la France [qui en est la cause, c'est la Commission européenne qui a gelé le processus] Entre l'adhésion et l'association, il y a un chemin d'équilibre et un compromis possibles.» (*La Tribune*)

**François Hollande, député français du Parti socialiste:** « [Nicolas Sarkozy paie l'utilisation systématique de la Turquie] à des fins de politique intérieure. La Turquie est pour lui ce dont il faut se protéger : une terre d'accueil des délocalisations, un pays de transit à des fins migratoires, l'incarnation de la religion musulmane en Europe. (...) [Or la Turquie est un partenaire] indispensable : [cité en modèle par les populations arabes, en plein développement économique et qui ne serait plus aligné comme jadis sur les Etats-Unis]. Nicolas Sarkozy aura beaucoup de mal à renouer les liens. (26 février, *Le Monde*)

**Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur :** « Mais la dernière chose que veulent mes amis arabes, c'est le retour des Ottomans. Plus il y a de crise dans le monde arabe, plus cela favorise le remplacement de ses leaders par la Turquie ». (25 février, [elysee.blog.lemonde.fr](http://elysee.blog.lemonde.fr))

---

## AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

---

### **La remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Necati Utkan, ancien ambassadeur, président turc du Comité mixte d'organisation de la Saison de la Turquie en France – 17 février**

« Necati Utkan, Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Le jeudi 17 février 2011, SE Bernard Emié, Ambassadeur de France en Turquie, a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur à SE Necati Utkan, ancien ambassadeur, Président turc du Comité mixte d'organisation de la Saison de la Turquie en France.

M. Utkan, qui a permis le succès de cet événement de grande ampleur, se voit décoré de la plus haute décoration honorifique française, récompensant son éminent apport à la réussite de la Saison de la Turquie et sa francophilie, qu'il a fait partager lors de la cérémonie de décoration. »

### **La remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Gülsün Bilgehan, vice-présidente du CHP (parti républicain du peuple) – 15 février**

"Gülsün Bilgehan, vice-présidente de CHP, a été décorée des insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, le 15 février 2011.

L'Ordre National de la Légion d'Honneur, le plus prestigieux des Ordres nationaux français, a été créé par Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, le 19 mai 1802, pour récompenser les mérites exceptionnels de celui qui la reçoit."